

La Rabat'infos

Novembre 2025 - N°121



Dossier

Notre commune en histoire



Elections
municipales **2026**



Les astuces
de Gilbert et Aurélien

Vie municipale

Flash commissions

Vie locale et associative

Santé

Infos pratiques



Bonjour à toutes et à tous,

Nous vivons un moment particulier, marqué par une politique nationale totalement émiettée.

En ces temps d'interrogations profondes, où les incertitudes s'accumulent et où les non-dits succèdent aux décisions différées, rien ne semble véritablement évoluer. Depuis des mois, la dissolution et les blocages successifs ont terni l'image de la vie politique dans son ensemble.

Dans ce contexte, je souhaite également vous faire part de ma décision **de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales**, pour des **raisons personnelles et familiales** indépendantes de ma volonté.

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser **mes plus sincères remerciements** pour la confiance que vous m'avez accordée au cours de **ces six années passées à vos côtés** en tant que maire. Ce fut un honneur et une responsabilité que j'ai assumés avec engagement et fierté.

J'en appelle aujourd'hui à **l'ensemble des habitants de La Rabatelière**: il est essentiel qu'une **nouvelle équipe municipale** se constitue

afin de poursuivre le travail engagé. Sans cela, notre commune risquerait d'être placée **sous la tutelle de la préfecture** jusqu'à la création d'une nouvelle liste.

N'hésitez pas à **vous rapprocher de la mairie** pour obtenir toutes les informations nécessaires et, si vous le souhaitez, **faire part de votre intérêt pour un engagement local**. Nous serons heureux de vous accompagner dans vos démarches pour faciliter la mise en place de cette nouvelle équipe, au service de notre commune et de ses habitants.

Dans les pages de ce magazine, vous trouverez **les premiers éléments de réflexion** pour celles et ceux qui envisagent de s'engager dans cette belle aventure collective.

Enfin, vous découvrirez également **la deuxième partie** (sur les trois épisodes prévus) de **l'histoire de notre commune**, présentée par **André et Denis Guilloteau**.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Jérôme CARVALHO
Maire de La Rabatelière



Conseils municipaux

Brèves du conseil municipal

DELIBERATIONS CM du 31 mars 2025

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2025 :

- 2 175 € pour les associations à caractère culturel ou sportif
- 25 200 € pour les associations à caractère scolaire ou périscolaire
- 200 € pour les associations à caractère social
- 360 € d'adhésion à des organismes d'intérêt général

PARTICIPATION COMMUNALE à hauteur de **67 038 €** en utilisant le coût moyen par élève établi par la Préfecture de la Vendée.

APPROBATION des comptes administratifs et des comptes de gestion :

	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser en investissement
Budget communal	+ 101 473.59 €	+ 410 845.98 €	+ 48 732.51 €
Lotissement L'Aubépine		- 93 679.02 €	
Lotissement de la Prée 1	- 33 079.41 €	+ 68 566.96 €	
Lotissement de la Prée 2	+ 9269.19 €	- 87 497.29 €	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 en section de fonctionnement à hauteur de **101 473.59 €**.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS EN 2025

	Fonctionnement	Investissement
Budget communal	920 000.00 €	750 790.00 €
Lotissement L'Aubépine	10 000.00 €	103 679.02 €
Lotissement de la Prée 1	250 000.00 €	178 566.98 €
Lotissement de la Prée 2	300 000.00 €	322 497.29 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Taxe foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	40.55%
Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties	52.79%
Taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	18.64%

DELIBERATIONS CM du 31 mars 2025 (suite)

REVISION des tarifs applicables aux photocopies

REALISATION d'une convention constitutive de groupement de commande pour le service de restauration avec la Maison de Vie « Résidence du Parc » et l'association « Familles Rurales – Les P'tits Loups ».

REALISATION d'une convention constitutive d'utilisation de la salle intergénérationnelle et des cuisines avec la Maison de Vie « Résidence du

Parc » dans le cadre du service de restauration scolaire.

INTEGRATION du groupement de commande copieur de la Communauté de communes, ainsi que le groupement de commande pour le matériel et les licences informatiques.

CONVENTION D'AUTORISATION d'accès ponctuels aux équipements communaux par le SDIS dans le cadre de manœuvres et formations.

DELIBERATIONS CM du 19 mai 2025

MISE A JOUR des tarifs de location de salle et intégration d'un coût en cas de clé perdue.

AVENANT n°3 au groupement de commande de restauration collective suite à l'intégration de coût de personnel supplémentaire.

DEFINITION des tarifs de restauration scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 aux vues des augmentations de charges et création d'un forfait pour les PAI.

CREATION DE POSTES pour soutenir l'activité d'accueil et la gestion administrative de la restauration scolaire et pour maintenir l'encadrement et la surveillance des 2 services de restauration scolaire.

DEFINITION d'un intérêt communal pour l'acquisition de parcelles situées rue de l'Espérance.

DESIGNATION d'un nouveau représentant communal au sein de Vendée Expansion.

DELIBERATIONS CM du 30 juin 2025

ACQUISITION de la licence IV de l'ancien bar/ tabac de la commune

MISE EN LOCATION de la licence IV au commerce « Panier Sympa »

DECISION MODIFICATIVE n°1 du budget « Lotissement de la Prée 1 » afin de régulariser une anomalie signalée par le Service de Gestion Comptable concernant la reprise du résultat de fonctionnement à hauteur de 66 556.07 € en recettes au lieu de 33 079.41 € en déficit.

CREATION d'un budget annexe pour le Lotissement « Les Résidences de l'Allée » avec vote du budget primitif à hauteur de 200 000.00 € en fonctionnement et en investissement.

ACQUISITION de parcelles dans le cadre du Lotissement « Les Résidences de l'Allée » et

demande de transfert du Permis d'Aménager obtenu au profit de la commune.

DEMANDE d'attribution d'un fonds de concours à la Communauté de communes pour la somme de 48 560.50 € dans le cadre de la réalisation d'un éclairage pour l'utilisation du terrain de foot.

FIXATION du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes permettant à notre commune de retrouver 2 sièges de conseillers communautaires.

CESSION de parcelles au lieu-dit « Les Boules » à la SAS « GAEC BARTEAU » dans le cadre d'une évolution de la société.

CONVENTIONNEMENT avec le département de la Vendée concernant la gestion des itinéraires cyclables « Vendée Vélo ».

DELIBERATIONS CM du 22 septembre 2025

SUPPRESSION de 2 postes d'adjoint technique territorial n'ayant plus lieu d'être au niveau des services techniques

PARTICIPATION communale à hauteur de 15 € bruts pour les agents disposant d'un contrat labellisé dans le cadre de leur mutuelle individuelle.

ATTRIBUTION du marché de restauration scolaire à l'entreprise RESTORIA pour un montant global du marché de 64 222.68 € HT pour une année de restauration scolaire, sur un prix global annuel du marché de 148 779.88 € HT (Repas Maison de Vie et centre périscolaire).



**Informations au Conseil dans le cadre de la compétence déléguée à M. Le Maire**

Dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT permettant au Conseil de déléguer certaines de ses compétences au maire, M. Le Maire informe le conseil qu'il a signé les marchés et les décisions qui suivent:

Devis signés en HT:**FEVRIER 2025**

- Mairie : chaudière / AMIAUD (85260) 9 858.12 €
- Borne tactile : maintenance et logiciel / DISPLAY MEDIA (17180) 943.00 €
- Mission de conseil : analyse et stratégie financière / JMS CONSULTANTS (85000) 2 100.00 €

MARS 2025

- Fournitures – rapport annuel des bâtiments / YESSS ELECTRIQUE (85500) 169.58 €
- Fournitures de plantes massifs / NICOU (85140) 181.00 €
- Plastification de plan / INDIGO (85250) 312.20 €
- Jeux enfants : paillage, géotextile / ATLANTIC VERT (44412) 2 246.61 €
- Aide désherbage / REEL (85600) 880.51 €
- Pack DT-DICT / SOGELINK (69300) 300.00 €
- Eco-pâturage – Etang / MARINA GILBERT (85250) 906.50 € TTC
- Panneaux de signalisation / SELF SIGNALISATION (35510) 435.36 €
- Fournitures de produits d'hygiène et d'entretien / DESLANDES (85403) 665.96 €
- Cimetière : arbres / MARMIN (85600) 315.00 €

AVRIL 2025

- Prestation archives / CDG 85 (85000) 1 440.00 € TTC
- Voirie : impasse de la Grotte / SOFULTRAP (85250) 11 010.00 €
- Voirie : rue du Stade / SOFULTRAP (85250) 7 741.05 €
- Matériels techniques / EQUIP'JARDIN (85000) 3 435.33 €
- Jeux enfants : contrôle annuel / SECURISPORT (85130) 336.00 €
- Exosquelettes / ERGO SANTE (35150) 4 283.00 €
- Calcaire / CARRIERES MOUSSET (85140) 1 125.60 €

MAI 2025

- Maintenance annuelle chaudières / AMIAUD (85260) 1 000.00 €
- Surplus maintenance chaudière et production eau chaude / AMIAUD (85260) 795.00 €
- Fournitures / WURTH (67158) 241.72 €
- Sentiers pédestres : cylindre autoporté / NEWLOC (85170) 95.22 €
- Sticker réfléchissant entrée de bourg / TOSKANE (85600) 117.45 €
- PC portable + 2 écrans / APS SOLUTIONS INFORMATIQUES (44860) 1 124.00 €
- Licences informatiques / APS SOLUTIONS INFORMATIQUES (44860) 379.00 €
- Standard téléphonique / SN2O (85170) 555.00 €

JUIN 2025

- Fournitures de bureau – cachet Marianne / FABREGUE SAS (87500) 99.30 €
- Tondeuse Rider – réparation / GARAGE FONTENEAU (85250) 242.81 €
- Décorations lumineuses / DEOLUM (55130) 3 458.44 €
- Bibliothèque : chaudière gaz / AMIAUD (85260) 4 388.66 €
- Cimetière : panneau affichage / TOSKANE (85600) 30.00 €
- Mairie : mission de Maitre d'œuvre / ARCHITECTURE'L (85250) 2 400.00 €

JUILLET 2025

- Salle de sports : horloge digitale / YESSS ELECTRIQUE (85500) 111.77 €
- Eglise : spot solaire / YESSS ELECTRIQUE (85500) 179.06 €
- Bulbes / VERVER EXPORT (HOLLANDE) 289.00 €
- Plants à massifs et chrysanthèmes / NICOU (85140) 262.17 €
- Cimetière : bancs / QUINCAILLERIE DU BOUCAGE (85140) 679.58 €
- Construction de 2 locatifs : Moe / ORIGAMI (85600) 29 600.00 €
- Lotissement de la Prée 2 : modifcatif n°1 du PA / GEOUEST (85000) 650.00 €

- Décorations de Noël / DECOLUM (55310) 375.10 €
- Onduleur – changement de batterie / APS Solutions Informatiques (44860) 181.00 €
- Tracteur Kubota – réparation embrayage / GARAGE FONTENEAU (85250) 1 184.73 €
- Gazon / ATLANTIC VERT (44412) 288.76 €

AOÛT 2025

- Salle de sports : changements de barillets / MON BRICO (85250) 1 666.25 €

SEPTEMBRE 2025

- Salle de sports : portail extérieur / QUINCAILLERIE DU BOUCAGE (85140) 474.98 €
- Cimetière : sondages, fouilles...de 4 emplacements / POMPES FUNEBRES LAPORTE (85250) 1 146.67 €
- Lotissement de la Prée 1 : arbres et arbustes / MARMIN (85140) 261.70 €
- Ateliers municipaux : alarme / VS SECURITE (85600) 1 899.50 €

Décision du Maire

Numéro de la décision	Objet
DEC2025-03	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée C 1094, sise 9 rue des Coteaux
DEC2025-04	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B 536 et 828, sises 44 rue du Parc
DEC2025-05	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 1061 et 1167, sises le Haut Bourg
DEC2025-06	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées C 663, 664, 795, 796, 798, 811, 1058 et 1060, sises 3 rue des Moulins
DEC2025-07	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée C 783, sise 22 rue des Moulins
DEC2025-08	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B 1050, 1185, 1186, 1187, 1188, 1190, 1191, 1340 et 1342, sises rue du Parc et rue de l'Industrie
DEC2025-09	Renonciation à préempter les parcelles cadastrées B669 et 810, sises 6 rue de la Garenne
DEC2025-10	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée ZN 53, sise 18 rue du Stade
DEC2025-11	Renonciation à préempter la parcelle cadastrée ZN 153 sise 23 rue des Pierres Blanches





Elections municipales 2026

...et si vous faisiez partie de l'aventure ?



Comme vous le savez, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Ce rendez-vous démocratique est l'occasion pour chaque citoyen de s'exprimer... mais aussi, **pour ceux qui le souhaitent, de s'engager directement dans la vie de notre commune.**

Cette année, M. le Maire et une grande partie de son équipe ont choisi de ne pas se représenter. Une page va donc se tourner, et une nouvelle équipe municipale devra voir le jour. **Pourquoi pas la vôtre ?**

Constituer une liste dans une commune de plus de 1 000 habitants.

Si vous envisagez de vous présenter, voici les éléments essentiels à connaître :

- La liste doit comporter **15 candidats**, soit : 1 futur maire, 4 adjoints et 10 conseillers municipaux
- La **parité hommes-femmes** est obligatoire.
- Il faut également désigner les **conseillers communautaires**, qui siégeront à l'intercommunalité. Ils figurent sur une sous-liste spécifique, mais rattachée à la liste principale.
- Aucun ajout ni retrait ne sera possible après la date limite de dépôt.**

Quelles sont les conditions pour être candidat ?

Chaque membre de la liste doit :

- **Être électeur** dans la commune, ou y être inscrit au rôle des contributions directes communales depuis au moins un an.
- Être âgé de **18 ans révolus**.
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne.
- **Ne pas être inéligible** (certaines fonctions ou condamnations peuvent empêcher une candidature).
- Une **déclaration de candidature** est obligatoire
- La **liste complète** doit être déposée à la préfecture ou sous-préfecture, **avant le 26 février 2026** accompagnée de plusieurs documents :
 - Les noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession de chaque candidat.
 - Le formulaire Cerfa de déclaration de candidature signé.
 - Une copie de pièce d'identité.
 - L'ordre des candidats sur la liste.
 - La sous-liste des conseillers communautaires.



Envie de vous lancer ?

Parlons-en !

Se présenter aux élections municipales, ce n'est pas forcément « faire de la politique ». C'est surtout vouloir agir pour sa commune, faire avancer des projets, défendre les intérêts des habitants, et construire un cadre de vie encore plus agréable.

C'est une aventure humaine et collective, ouverte à toutes les bonnes volontés : jeunes, retraités, nouveaux arrivants, habitants de toujours... L'essentiel est d'avoir envie de s'engager et de contribuer.

Vous avez des idées ? Des questions ? Un projet pour notre commune ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour obtenir plus d'informations, ou simplement échanger sur ce que signifie s'engager dans une équipe municipale.

Vous pouvez également consulter le site de l'association des maires de France :

www.amf.asso.fr/OsezLEngagement/#CM

La démocratie locale a besoin de vous !



S'inscrire sur les listes électorales : une démarche simple mais indispensable !

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune **au plus tard le 6 février 2026**



• Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne âgée de 18 ans ou plus au jour du vote,
- De nationalité française ou citoyen(ne) de l'Union européenne résidant en France,
- Résidant dans la commune ou y payant des impôts locaux depuis au moins 2 ans.

• Quels documents sont nécessaires ?

- Une pièce d'identité en cours de validité (*carte d'identité ou passeport*),
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture d'électricité, de téléphone, quittance de loyer, etc.*).

• Comment s'inscrire ?

1. En ligne :

Sur le site : www.service-public.fr
Rubrique "Inscription sur les listes électorales"

2. En mairie :

Présentez-vous à l'accueil avec les documents requis.

Vous recevrez à domicile une carte électorale. Elle est utile, mais pas obligatoire si vous avez une pièce d'identité valide

N'attendez pas la dernière minute.

Vérifiez dès maintenant si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales !

COMMISSION



Incivilités à l'aire de jeux

Un appel au respect et au vivre-ensemble
 Ces dernières semaines, plusieurs habitants ont alerté la mairie au sujet de **comportements inappropriés observés à l'aire de jeux**, notamment en fin de journée, lorsque des enfants rentrent de l'école. **Des paroles irrespectueuses, des moqueries voire des insultes ont été entendues**, adressées à d'autres enfants ou à des adultes présents aux abords de la zone.

Parallèlement à ces incivilités verbales, des dégradations ont également été constatées sur le mobilier public... Ces comportements nuisent à la qualité de vie dans notre commune et sont inacceptables.

Apprendre le respect dès le plus jeune âge

Il est essentiel de rappeler que nos jeunes doivent être sensibilisés au respect des personnes et des biens. Les aires de jeux sont des espaces communs, conçus pour le plaisir et la sécurité de tous. Les déteriorer ou les utiliser de manière dangereuse prive les autres de leur usage, tout en créant un climat de tension et d'insécurité.

De même, le langage employé dans l'espace public doit rester correct. Un mot déplacé peut blesser, et ce qui semble être une "blague" pour certains peut être vécu comme une humiliation pour d'autres. Il est de la responsabilité des parents, des encadrants et des adultes présents d'éduquer, expliquer et corriger lorsque cela est nécessaire.

Le mobilier public est l'affaire de tous

Le mobilier installé dans notre commune est là pour le confort de chacun : jeux pour enfants, bancs, tables de pique-nique, panneaux d'information... Tous ces éléments sont financés par la collectivité, donc par chaque habitant, et doivent être utilisés avec soin. Les dégradations entraînent un coût de réparation.



Un rappel à tous les habitants : vivre ensemble dans le respect.
 La vie en communauté repose sur des règles simples mais essentielles : **Parler avec respect**, quelle que soit la personne en face
Prendre soin des lieux et du matériel
 mis à disposition de tous
Éviter les gestes provocateurs ou violents
Signaler tout comportement anormal ou dégradations à la mairie
 Dans une commune comme la nôtre, où chacun se connaît, le respect mutuel est la base d'une cohabitation harmonieuse.
 Merci à chacun – petits et grands – de contribuer à préserver ce bien précieux : **le vivre-ensemble**.



Nouveaux aménagements

Terrain de foot : travaux d'éclairage

Des travaux d'aménagement sont en cours depuis la mi-juillet au stade de football. L'intervention concerne l'installation d'un nouveau système d'éclairage, qui doit permettre d'optimiser les conditions de jeu et d'entraînement, notamment en période hivernale. Les travaux ont pris un peu de retard.



Le projet prévoit l'implantation de 2 mâts de 18 mètres de haut et de 2 mâts de 20 mètres, disposés autour du terrain, chacun équipé de trois projecteurs LED. Cet éclairage assurera un flux lumineux de 75 lux lors des entraînements et pourra atteindre 150 lux pour les rencontres officielles.

Nous avons opté pour une solution à la fois performante et économique en énergie. L'éclairage installé est conforme aux exigences réglementaires pour accueillir des matchs jusqu'au niveau Régional 1 et 3, ainsi qu'en catégorie nationale U17 et U19.

Réserves d'eau

Dans une démarche de développement durable, la municipalité envisage la mise en place de réserves d'eau d'une capacité de 800 m³ au niveau du complexe sportif. Ce dispositif permettrait de collecter les eaux de pluie provenant de la toiture de la salle de sport, afin d'alimenter le système d'arrosage du terrain de football.

L'objectif est de valoriser les ressources naturelles disponibles pour assurer l'entretien des installations sportives, tout en réduisant leur impact environnemental.

Sécurité routière

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière, nous poursuivons nos actions sur la rue du Stade. Une chicane provisoire y avait été mise

en place il y a près de deux ans afin de modérer la vitesse des véhicules. Les observations réalisées depuis ont confirmé son efficacité.



Le constat a été sans appel : la vitesse de circulation a nettement diminué. Fort de ces résultats, la commune a engagé la réalisation d'un aménagement définitif, sous la forme d'une écluse actuellement en cours d'installation.

Ce nouvel équipement vise à sécuriser les entrées et sorties du parking du complexe sportif, tout en renforçant la sécurité au niveau du carrefour entre les rues de l'Aubépine et des Boutons d'Or. Une réflexion complémentaire est d'ailleurs en cours pour améliorer encore les conditions de circulation sur ce secteur.



Coût des travaux

Coût de l'éclairage : 132 000 € HT. Les aides : 35 000 € du conseil départemental, une demande est en cours pour l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 48 560 € auprès de la communauté de communes.

Coût de la chicane : 7 741,05 € HT. Réfection du sentier pédestre en régie : 2 001,61 €, dont 500 € de temps de travail des agents techniques.



Infos Mairie Etat-civil

10
Naissances
dont 4 non notées

- **MICHENEAU Estéban**
né le 13 mai 2025
- **BOUCHER Louise**
née le 06 juin 2025
- **HUET Millie**
née le 06 août 2025
- **BROCHARD Élio**
né 12 août 2025
- **Ambre et Iris ROQUAND**
nées le 03 septembre 2025

2
Mariages

8
Décès

- **BERTHOMÉ Guy**
décédé le 28/04/2025
- **RABAUD Evelyne née GILBERT**
décédée le 27/05/2025
- **POTHIN Jack**
décédé le 16/06/2025
- **MAZINGAND née ALLEMAND Germaine**
décédée le 08/07/2025
- **BRIAND Yves**
décédé le 09/08/2025
- **HÉRAUD Marie-Josèphe**
épouse GILBERT décédée le 16/08/2025
- **ALLAIN Louis**
décédé le 09/10/2025
- **DE MINIAC Jeanne**
épouse ARNAUD décédée le 20/10/2025



Distribution des sacs jaunes

Pour rappel, les rouleaux de sacs jaunes devront être récupérés lors de permanences dédiées à cet effet. Plus aucun rouleau ne sera donné en mairie.

Les prochaines permanences à la salle de la Cordonnerie

Le vendredis
de 14h à 19h :
13 février

Le samedi
de 10h à 12h :
14 février



RAPPEL :

La délivrance des rouleaux se fait **UNIQUEMENT** sur présentation de la carte de déchetterie (physique ou photo sur téléphone).

Pensez à vous assurer que vous disposez d'une carte de déchetterie valide.



A noter dans
votre agenda !



MINISTÈRE
DES ARMÉES
Défense
Égalité
Diversité



Offre complémentaire santé

La commune vous informe que l'assureur AXA offre aux habitants de la commune de La Rabatelière, **une réduction allant jusqu'à 20%** sur les contrats de santé (complémentaires santé)

Pour toutes demandes d'informations, contacter l'interlocutrice locale, Sylvie GILBERT Tel 06 15 94 96 93.

La Rabatelière (de 1226 à la Révolution)

Trois familles (les Bruneau de la Rabatelière, les Montaudouin-de Martel et les De la Poëze) ont conduit la destinée de la commune.

Les Bruneau de 1226 à 1729, déplaceront le Château dans son emplacement actuel, construiront l'église et feront ériger la Rabatelière en « paroisse ».

Les Montaudouin-de Martel, de 1729 à 1826 créeront au début du XIXème la première école - à son emplacement actuel - et de ce fait confirmeront l'implantation d'un bas bourg et le déplacement du centre de l'agglomération, devenue « commune » en 1790.

L'action des « De la Poëze », en tant que comte puis maire de la commune, qui sera détaillée dans un dernier volet, concernera principalement, la question des écoles, l'application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'aménagement des réseaux (voies, électricité, téléphone...) et l'animation de la vie communale.

Durant la période étudiée, les guerres n'ont cessé d'affecter la région, guerre de cent ans, guerres de religion, enfin guerre de Vendée.

1 - Grandeur et décadence des Bruneau de la Rabatelière

En ce début du XIIIème siècle, la Rabatelière est un petit domaine au sein de la grande paroisse de Chauché. Il est de grand rapport par sa position frontière et surtout par les rentes qui lui sont dues par de grandes propriétés (tènements) de l'Hopitaud, la Dédrie, la Tavernerie, le Cormier, la Coindrie, la Guitonnerie, les Forges, la Cornuère, la Garde-Brenénière, la Mainardièr, la Drolinière et la Huguetière, hameaux de Chavagnes ou St Fulgent.

Jusqu'à la moitié du XVIème siècle, tous les seigneurs Bruneau se sont consacrés à la défense du christianisme à travers leurs services rendus à l'ordre de Malte sous l'autorité du pape. Par la suite, ils ont été entraînés dans les guerres de religion et ont servi la cause du roi de France « légitime ». La seigneurie s'est étendue progressivement avec la fortune des épouses.

La Rabatelière est un domaine qui relève en partie (droits féodaux et justice) de l'autorité religieuse - du fait de son appartenance initiale aux Hospitaliers de Jérusalem- et au plan civil de la vicomté puis duché de Thouars.

On y applique la règle de succession de Thouars qui pratique le droit d'aînesse pour l'héritier mâle



mais aussi en biens religieux. En dépit des accords de paix, la question religieuse est permanente jusqu'à la fin du premier empire. L'édit de Nantes 1598 accorde la liberté de religion aux protestants. Mais, dès 1621, la Rochelle, centre protestant de la région, revendique son « indépendance » avec l'appui de l'Angleterre. C'est dans le blocus de la Rochelle (1627-1628) que s'illustre Charles (2) Bruneau de la Rabatelière en se portant volontaire pour combattre l'Anglais sur l'île de Ré. Il y gagne une renommée internationale et surtout l'amitié et la considération du roi Louis XIII. Pour la première fois, les Anglais ne sont plus présents en France.

En récompense de ses brillants services, le domaine de la Rabatelière est érigé en baronnie en mai 1632 avec l'adjonction des châtellenies de la Jarrie et la Raslière.

Pour assurer les fonctions de justice de vicomté et la basse justice de Puytesson, un tribunal (une petite maison) est construit à l'extrémité de l'actuelle allée du château. Neuf procureurs, notaires, et deux huissiers viennent y rendre la justice. La place publique de la paroisse est alors située devant le tribunal au croisement des deux seules voies existantes à l'époque. Le « chemin » de St Fulgent, depuis la Haute Clavelière, passe par la Bordinière, la Martinière, l'actuelle allée du château, la rue du calvaire et la Parnière, puis les Brouzils par Grasla.

En 1626, Charles (2) avait obtenu de l'évêque l'autorisation de construire une Eglise (construction terminée en 1633) et de constituer une paroisse distincte de celle de Chauché à partir de son domaine et du village de la Crêchère mais le prieur de Chauché s'y opposait. Le 6 avril 1634, le roi érige la Rabatelière en « paroisse fiscalement et électoralement autonome » comprenant



dix villages et autres lieux annexes avec le consentement de l'évêque, des habitants et curés » (ex: La Bordinière dont les habitants ont voté leur rattachement en septembre 1634). **L'église est consacrée le 4 novembre 1634, fête de son saint patron, Charles Borromée. La paroisse est fondée officiellement par un titre de 1639 signé du baron Bruneau de la Rabatelière.**

A la suite du décès, en Allemagne, de son unique fils, en 1645, lequel n'a qu'une petite fille, Charles (2) décide de se remarier. Alors veuf de 57ans, il épouse dès 1646 Marie de la Baume le Blanc (22 ans). Ils auront 4 enfants en moins de 4 ans dont 2 garçons.

Au décès de Charles (2) en 1650, les héritiers potentiels de la seigneurie sont sa petite-fille Charlotte, (fille de François, fils aîné de son 1er mariage) et l'aîné des fils de son second mariage, Pierre. Tous deux ont moins de 5 ans alors que Charles (2), dans un acte contrevenant aux règles de succession, a en quelque sorte déshérité sa petite fille au profit du fils de son second mariage. Il s'ensuit des procès, une période de tutelle de la baronnie assurée par le cousin Bruneau de la Giroulière (venu de la Foy de Limonière de Chavagnes) et une mise sous administration judiciaire de la seigneurie durant près de 50 ans, décidée par le tribunal de Paris.

Le fils aîné Pierre, baron de la Rabatelière en titre, vivra avec son épouse à Paris, sans disposer de tous les biens. Il n'aura pas d'enfant et est le dernier des Bruneau de la Rabatelière.



Durant toute cette période, la seigneurie sera dépouillée de plusieurs de ses biens. Les Boules et la Guichardière ont été acquises par le procureur de la baronnie des Essarts (*Merland*) puis vendue, chargée de dettes, en 1725 à René⁽²⁾ de Montaudouin.

Mais le prestige du nom « de Rabatelière » est tel que dès 1750 et plus tard, il sera plusieurs fois usurpé et notamment à l'occasion du mariage du marquis puis duc de Balbe de Crillon avec Florence Bruneau de la Rabatelière. Elle a fait valoir que son grand père est un frère du dernier seigneur de la Rabatelière. Il s'ensuivra de faux titres de propriété et la disparition de vingt années de registres de baptême de la paroisse.

2 – Les Montaudouin-de Martel

A- Les origines

René⁽²⁾ de Montaudouin est le fils de René⁽¹⁾ armateur à Nantes, lui-même, fils d'un cordonnier ayant fait fortune. Il fait du commerce triangulaire (*traite des noirs avec les Antilles*), il a acheté le titre de « secrétaire du roi » et la Rabatelière est sa troisième seigneurie avec la Clartière près de Machecoul et Basse-Terre. Ses deux fils René⁽³⁾ et Nicolas (1731-1762) lui succèdent à la Rabatelière. Au décès de Nicolas, son épouse Marie-Anne de Montaudouin devient seigneur de la Rabatelière. Leur fille Thérèse Montaudouin (1762-1827) épouse à 18 ans, en 1780, le baron de Rié, René Elisabeth de Martel, qui succède donc à sa belle-mère. Il décède en 1785, Thérèse de Martel, son épouse, assurera sa succession jusqu'en 1826. M^{me} de Martel conduira de la plus belle manière, dans un contexte de violences extrêmes (*guerres de Vendée*), les affaires de son domaine. La plupart des Montaudouin ont continué à gérer leurs affaires à Nantes et n'ont pas usé en pratique du titre de seigneur de la Rabatelière.

B- La période révolutionnaire

La Rabatelière ne fait pas exception pour les difficultés subies du fait de la guerre civile. Elle a eu la chance de disposer d'un curé visionnaire, le curé Guesdon de la Poupardière et d'une châtelaine hors pair. M^{me} de Martel (1762-1826), jeune veuve, dont les 3 enfants sont décédés, est la seule de sa famille (18 membres) à refuser de s'exiler. Elle vit à Nantes où elle subit la prison (7 mois en 1794) pour avoir hébergé des ursulines chassées de leur couvent. Elle est aussi baronne de Rié (St Gilles Croix de vie, Notre Dame de riez, Saint Hilaire de Riez... 5500 hectares).

Il n'y a pas eu de combat dans la commune mais un double crime avec l'assassinat par des jeunes conscrits de St André et St Fulgent, du maire de



Saint André (Guesdon), résidant au Plessis le Tiers et de son adjoint et gendre (Marchand) de la Bordinière, tous deux pourtant royalistes. Le maire, comme tous les maires de France, devait établir la liste des conscrits et la remettre le lendemain aux autorités militaires.

En 1796, le triple assassinat du curé, de son domestique et de sa servante, au Champ rouge par des hommes assurément envoyés par Charrette sera le point de départ d'un renversement de l'opinion des vendéens en faveur de la paix. On recense aussi six décès dus à des faits de guerre (dont François Suire tué au Cormier à Chavagnes et l'épouse de l'adjoint au maire de St André tuée dans la virée de Galerne).

La commune a connu des incendies, l'église, le presbytère, le château, la Guichardière et des maisons qui se trouvent appartenir à des « patriotes ».

L'église, le presbytère avec ses nombreux biens étaient devenus d'ailleurs la propriété du commissaire politique de Saint Fulgent (Louis Merlet) qui les revendra en 1803 à quelques personnalités locales, lesquelles les rétrocéderont en 1808 à M^{me} de Martel. L'Etat a indemnisé les victimes plus tard.

Ceci illustre de nouveaux points de friction dans la population à savoir la distribution des responsabilités communales et la vente des biens nationaux (*biens des émigrés et biens de l'église*). Comme ailleurs, le maire de la Rabatelière est élu au suffrage censitaire (*par ceux qui paient des impôts*), il est agent de la municipalité et agent de l'Etat. Les premiers maires sont Jacques Suire (1793-1795) et Pierre Herbreteau (1795-1797), élus chacun pour deux ans.

M^{me} de Martel, n'ayant pas émigré recouvrera la totalité de ses biens à la Rabatelière. A la faveur du

retour de la monarchie, elle récupèrera les 200 ha de son frère Thomas en forêt de Grasla.

Au final, ces événements et pratiques opèrent une « première redistribution des terres » qui facilitera la création du bas-bourg et rééquilibrera les réseaux d'influence au sein de la commune. Il reste hasardeux de tirer un bilan au lendemain d'une guerre dévastatrice mais, sur la période couverte ici, la condition de la population locale s'est améliorée.

De 240 personnes en 1698, elle passera à 423 en 1850. L'agriculture est devenue la principale activité du lieu avec ses hameaux et ses métairies encore présentes au milieu du XX^{ème} siècle. A la fin du XVII^{ème}, les deux voies de communication sont très dégradées et le Bas bourg n'est constitué que de 4 à 5 petites maisons à proximité du presbytère, le Haut bourg est resté dans ses délimitations originelles.

Après la période révolutionnaire, en cherchant à pérenniser l'église et l'école des filles, M^{me} de Martel posera avant son décès les bases de la commune « moderne ».

Denis Guilloteau



15. - LA RABATELIÈRE - Grande-Rue



La Détente

L'agenda du club, ces derniers mois, est resté chargé avec un spectacle en mai, le pique-nique en juillet, un voyage à l'île d'Yeu en septembre et un repas spectacle à Saint Hilaire de Loulay en octobre. Un atelier « mémoire » a également débuté en octobre.

1 - Soirée spectacle avec Patrick Thenay, le 3 mai

Ce spectacle, ouvert à tous, a conquis ceux qui s'étaient déplacés pour passer un bon après-midi. L'artiste, chanteur et imitateur, aux multiples talents a su créer une ambiance, parfois surréaliste, avec la salle qui a largement répondu à son jeu. Il nous a confié avoir eu beaucoup de plaisir à partager avec nous.



Seul regret, la participation en général n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

2 - Pique-nique, le 17 juillet

Chaque pique-nique, même dans un site miraculeux, même en plein été, est soumis à la contrainte météo. Cette année encore, nous avons pu bénéficier d'une belle journée qui a ouvert l'appétit et libéré les langues. **Après le repas ponctué de quelques « histoires », les plus talentueux ont faire valoir leurs savoir-faire dans les différents jeux avec, cette année, une place particulière donnée aux amateurs de palets.**

Comme l'année passée, la participation a été d'un très bon niveau.



3 - Voyage à l'île d'Yeu avec l'UNC, 16 septembre

Partir de bon matin -et un peu de marche à pied- auront été les principales épreuves de la journée pour la cinquantaine de participants dont nos amis de Chauché. Après avoir rejoint le port de Fromentine en car, nous avons embarqué pour une traversée très calme jusqu'à Port-Joinville. De là, nous avons pu rejoindre la « gare » du petit train avec lequel nous sommes allés à la découverte de l'île, son histoire, sa géographie, ses hameaux, les dédales de ses rues, ses côtes sauvages et quelques lieux remarquables comme la pointe de la Meule ou les Sabias et son château. Un copieux repas de spécialités locales a clôturé notre séjour suivi du voyage retour en bateau puis en car jusqu'à la Rabatelière.

Encore une fois, le ciel était de la partie, on s'en souviendra..



4 - Soirée Saint Hilaire de Loulay, 2 octobre.

Ce rassemblement à Saint Hilaire est désormais une tradition pour plusieurs clubs de la région. Chansons, danses, saynètes et applaudissements ont rythmé le repas. Légèreté, volupté, humour, ont caractérisé le spectacle de cette année.

Gym douce

Clôture au grand air et rentrée dynamique

Pour marquer la fin de l'année, le dernier cours de gym douce – habituellement organisé en salle – s'est exceptionnellement déroulé en plein air, sur les hauteurs du site de La Salette. Une belle occasion de profiter du soleil tout en faisant découvrir à notre coach de l'association Siel Bleu ce lieu naturel remarquable.

La rentrée a eu lieu le 17 septembre, avec l'arrivée d'un nouveau coach. Les séances se



tiennent chaque mercredi matin, de 9h à 10h, dans la salle de la Petite Maine.

Le groupe s'est étoffé avec plusieurs nouvelles recrues : nous sommes désormais 15 participants !

La gym douce rencontre un vrai succès : le groupe est au complet, l'ambiance est conviviale, dynamique, et chacun participe avec plaisir et bonne humeur !

Solidarité Transports

15 ans déjà

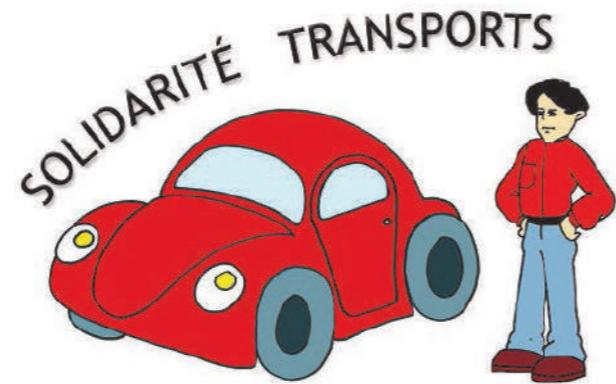
Une enquête sur le bien vivre au Pays des Essarts va mener 3 bénévoles à créer une association dont le seul but sera de lutter contre l'isolement des personnes de 60 ans et plus.



De gauche à droite, Janine Mercier, membre référente de Boulogne, Claude Merlet, Ghislaine Rousseau, présidente du CIASS à l'époque de la création de l'association, Edith Roger et Patrick Morisset (absente de la photo, Isabelle Bourasseau)

Les gens d'ici. C'est au cours de l'assemblée générale, mercredi, que pour les 15 années de fonctionnement, Edith Roger et Claude Merlet ont partagé, avec les 250 adhérents présents, les origines de la création de l'association qui a démarré en mars 2010.

Tout a commencé en 2006 quand le CLIC PartAge (Comité local d'information et de coordination) du canton des Essarts, propose une enquête sur le bien vivre au Pays des Essarts. Trois personnes vont mener cette enquête et porteront les débuts cette association; Isabelle Bourasseau (Chauché), assurera la trésorerie, Edith Roger (Saint-Martin-des-Noyers), tiendra la présidence pendant 8 ans et Claude Merlet (Saint-André-Goule-d'Oie) prendra la vice-présidence et le secrétariat. « Cette enquête, nous l'avons portée directement chez les gens, ça n'a pas été mis dans les boîtes à lettres, nous allions les uns et les autres en groupe, prendre le café... renseigner, écouter les besoins. Ce qui a fait que l'enquête était juste, elle était le fruit d'une discussion directement avec les intéressés, confie Claude Merlet et de poursuivre, l'enquête a fait apparaître de nombreux besoins ; la salle de bains qui n'est pas adaptée, l'ampoule à changer... pour cela il y avait déjà des moyens, restait la question du transport qui revenait très souvent. Alors nous avons regardé près des assurances, ce que nous avions le droit de faire, On a regardé aussi la gêne qu'on pouvait



apporter aux services existants, notre idée était de s'ajouter, mais pas gêner les structures qui étaient en place ; taxis, ambulances..., on ne vient pas prendre leur place. **Voilà, et petit à petit, nous avons bâti un mode opératoire qui est là et que vous avez fait évoluer à la marge, ce qui est normal.**

Edith Roger « trouve que Solidarité Transport évolue très bien parce qu'enfin, je me disais peut-être que 15 ans après, l'association va s'essouffler, mais bien au contraire, elle perdure et elle perdure même très bien parce qu'ils ont gardé notre fonctionnement en fait, c'est ça que j'apprécie beaucoup, ce que nous avions voulu faire au départ est toujours là ». Au cours de ces 15 années, deux présidents se sont succédés :

Edith Roger, de mars 2010 à mars 2018 et Patrick Morisset, de mars 2018 à avril 2025 et qui a, au cours de cette assemblée générale, laissé sa fonction à Dominique Paquereau, le 3^e président.

LES CHAUFFEURS DE SOLIDARITE TRANSPORTS

- Philippe FRANCOIS
- Alain BOUCHER
- Bernadette BROCHARD
- Chantal RETAILLEAU
- et **André PILARD** qui a mis un terme à sa mission de chauffeurs depuis septembre.

Je souhaite lui adresser toute ma gratitude pour son engagement, sa disponibilité et pour sa bienveillance qu'il a témoignée aux habitants de la commune depuis plusieurs années.

L'association est toujours à la recherche de chauffeurs pour la commune !

N'hésitez pas à venir à la mairie pour plus d'informations ou de vous adresser à la référente commune.

Hélène Allain, référente.

Les Bambinou à l'honneur

Pour finir l'année avec les loulous qui sont partis pour l'école à la rentrée 2025. Les enfants ont profité d'une matinée à Ludiplanet moment de jeu et de découverte adapté à leur âge. Ils ont aussi participé à des rencontres avec les personnes résidents en maison de retraite ou maison de vie par la fête de la musique et le carnaval.

Pour La Rabatelière :

Les enfants ont découvert le nouveau site de jeux par des matinées ensoleillées. Les matinées d'éveil ont repris le matin à la garderie ainsi que les matinées organisées par le relais petite enfance de Saint-Fulgent. L'association prépare l'arbre de Noël 2025 qui aura lieu à Bazoges-en-Paillers le 28 novembre. Cet évènement est l'occasion pour les enfants de rencontrer le Père Noel et de voir le spectacle de LAURIE. Les familles nous retrouveront autour du pot de l'amitié.



Si vous êtes en recherche d'un mode de garde pour votre bébé à venir, n'attendez pas de trop. Contactez-nous par le biais du mail de l'association lesbambinou85250@gmail.com

Les demandes seront transmises à toute notre équipe d'assistantes maternelles. Nous avons aussi du matériel qui peut être loué tel que poussettes ou lits (même sur un week-end).

Douillard Sylvie

Les P'tits Loups !

Nouveau départ pour la rentrée 2025/2026 !

Lors de l'Assemblée Générale, ce sont 16 parents bénévoles qui ont été élus pour vous représenter au sein du Conseil d'Administration pour l'année scolaire 2025/2026. Bienvenue à eux !

Le projet éducatif, voté pour 3 ans, va permettre d'accompagner vos enfants autour de 4 grands axes :

- collectif et vivre ensemble
- confiance, respect, entraide
- inclusion, diversité, accès pour toutes et tous
- curiosité, découverte, culture et nature

Pour cela, les 16 parents bénévoles se réuniront en groupes de travail thématiques : trésorerie et finances, secrétariat et communication, accueil de loisirs et vie des centres, bricolage et logistique, manifestations et évènements.

Vous pouvez les joindre par mail à asso. lespetitsloups@outlook.fr

Cet été, les enfants des P'tits Loups ont vécu de magnifiques vacances placées sous le signe de la bonne humeur, des découvertes et du partage. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par deux adorables mascottes : Noun le panda et Funny le lapin. Toujours présents pour encourager et amuser les enfants, ils ont rythmé nos journées et participé à toutes nos aventures estivales. Entre jeux, activités manuelles, sorties et moment de détente, chacun a pu trouver sa place et profiter pleinement de cette parenthèse ensoleillée. Avec la rentrée de septembre, nous avons eu la joie de retrouver les enfants, mais aussi d'accueillir de nouveaux visages. Grâce à la bienveillance de chacun, l'intégration s'est faite en douceur et les nouveaux p'tits loups se sont très vite sentis chez

eux. Nous entamons cette nouvelle année avec enthousiasme, impatients de partager encore de beaux moments ensemble.

L'équipe d'animation de la rentrée de septembre :

Marie : présente en périscolaire matin et soir. Elle est également présente les mercredis et les vacances sur le centre de Chavagnes.

Laura : présente en périscolaire matin et soir sur le centre de la Rabatelière. Elle est également présente les mercredis et les vacances sur le centre de Chavagnes.

Hugo : en remplacement de Lisa, il est présent sur le centre de la Rabatelière les vendredis jusqu'à fin Février 2026.



OGEC

La rentrée scolaire à Notre Dame de la Salette!

Les cartables sont de sortie, les cours de récréation résonnent à nouveau des rires: la rentrée est bien lancée à Notre Dame de la Salette !

Pour cette nouvelle année scolaire l'OGEC a concocté un chouette programme autour du thème "A la rencontre d'autre culture".

- **Soirée arbre de Noël**: le Vendredi 5 décembre, spectacle préparé par les enfants. Vente de galettes en partenariat avec le Moulin de Bel Air. Le Père Noël sera également de la partie pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Sans oublier la tombola !

- **Portes ouvertes pour les futurs PS 2026/2027** : le vendredi 12 décembre à 18h l'école ouvrira ses portes aux familles souhaitant inscrire leur enfant. L'occasion de découvrir les locaux et l'équipe pédagogique et de poser toutes vos questions.

- **Assemblée générale OGEC/APEL** : le jeudi 20 novembre à 19h dans l'enceinte de l'école.



Un moment privilégié pour échanger, faire le point sur les projets et élire les nouveaux membres des conseils d'administration.

- **Marché de printemps**, date non définie mais pas d'inquiétude vous pourrez une nouvelle fois commander vos plants pour votre futur potager.

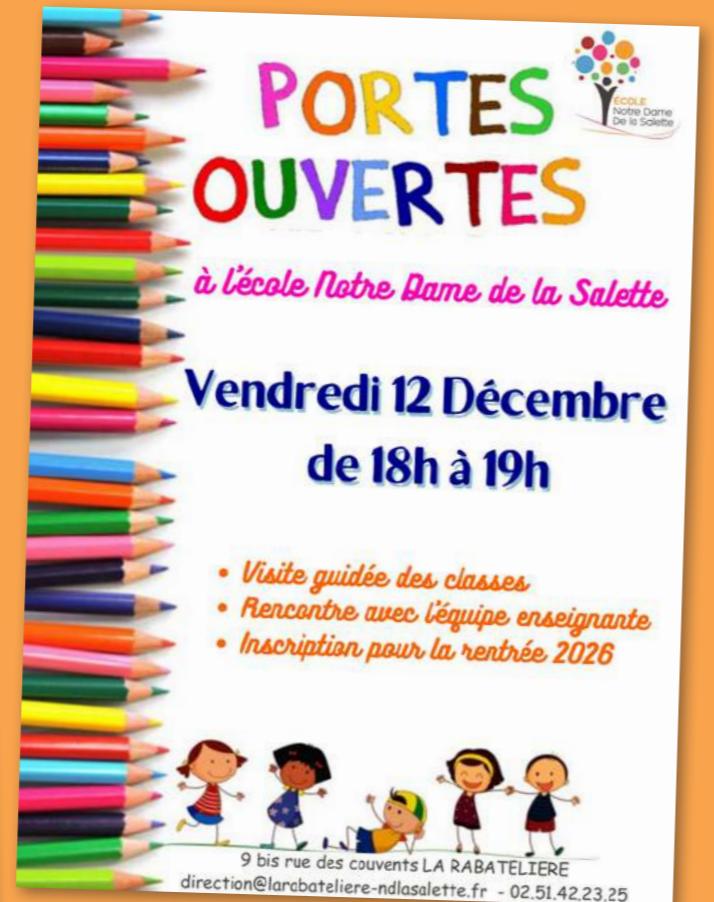
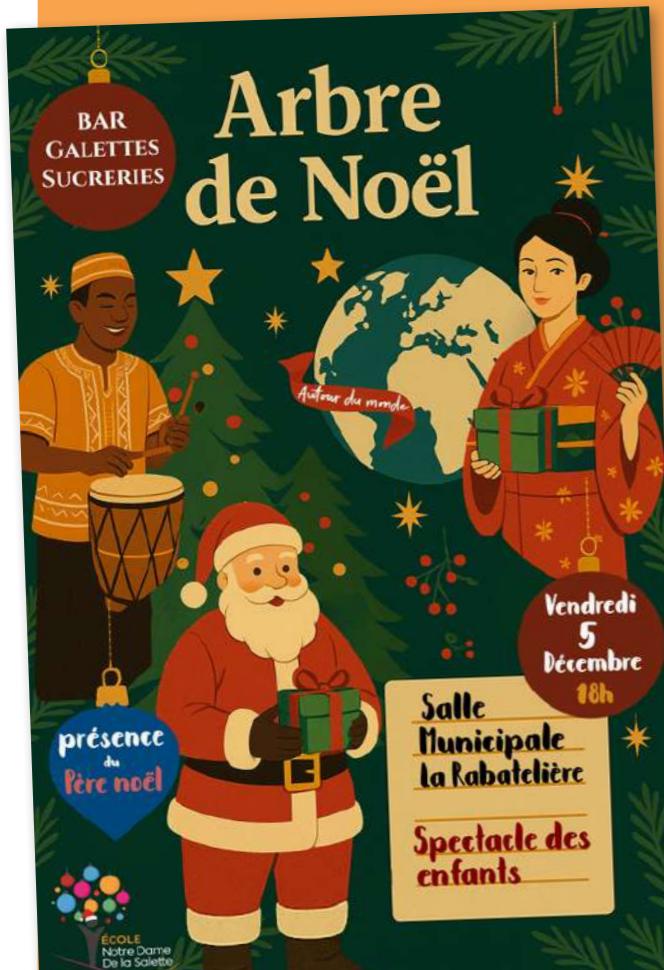
- **Une kermesse estivale renouvelée** : la traditionnelle kermesse aura lieu le samedi 6 juin après-midi. Au programme : spectacle, jeux, animations et pour la première fois, un repas festif en soirée !

Les matinées travaux, l'occasion de se rencontrer entre parents tout en embellissant l'école. Petit bricolage, nettoyage, peinture au sol...

Rejoignez-nous !

L'OGEC invite tous les parents à participer à ces événements et à s'investir dans la vie de l'école. Votre participation est essentielle pour offrir à nos enfants un environnement scolaire épanouissant.

Sandrine DOUILLARD, secrétaire OGEC



Amicale Laïque

Cette année, l'école publique Jules Verne de Chavagnes-en-Paillers, où des rabastos sont scolarisés, fête ses 20 ans.

Alors c'est en musique et sous une arche de ballons, avec un air de fête, que les enfants ont fait leur rentrée à l'école.

L'amicale laïque de la Rabatelière poursuit son soutien auprès de l'école et dans ses projets.

Cette année encore sera riche pour nos enfants avec :

- **des séances d'escalade** pour les CM ainsi que de l'initiation au billard ;
- **des séances de golf** pour les CE ;
- **des séances de piscine** pour les CP, CE2 et CM2 ;
- **un spectacle au Vendespace** pour les CM ;
- des séances de sécurité routière pour tous ;
- **des séances en partenariat avec la médiathèque** de Chavagnes en Paillers pour tous.

L'année scolaire dernière, les élèves ont pu bénéficier, dans le cadre de la prévention autour du harcèlement, de séances avec Révéléo. Le premier module avait été mis en place dans ce cadre et l'équipe avait souhaité approfondir ensuite avec les élèves, les modules 2 et 3. Cette année, c'est du module 4 que les enfants pourront bénéficier.



Dans la continuité de ces ateliers, différents outils ont pu être mis en place par les enseignantes afin de permettre à chaque élève de trouver sa place au sein de l'école, de se connaître soi et de travailler aussi sur du bien-être personnel. Pour exemple, un cahier de gratitude accompagne les élèves de Mme Portal à se concentrer sur des événements positifs de la journée.

En effet, au-delà des apprentissages, l'école Jules Verne, grâce aux équipes bienveillantes, accompagne nos enfants pour être de futurs citoyens, apaisés et épanouis, tout cela dans un cadre sécurisant.



BCCFV

Bienveillance et nouveautés pour la saison 2025 2026

Vendredi 13 septembre 2025, Maxime PIOT nouveau président du BCCFV a lancé la nouvelle saison 2025- 2026 en accueillant l'ensemble des licenciés, dirigeants, entraîneurs, coachs, bénévoles et parents Salle His et O.

Après une présentation des membres du CA nouvellement élus et de l'encadrement technique du club, Maxime a mis l'accent sur la bienveillance attendue au sein du club, que ce soit au niveau de l'encadrement, au niveau sportif, financier ou matérielle.

Le Président a souligné l'importance des bénévoles, qui sont toujours les bienvenus rappelant qu'il est possible d'être membre bénévole dans une commission sans forcément intégrer le CA. En particulier, le BCCFV recherche des volontaires pour intégrer la commission fête, sous la responsabilité de Hugo Châtelier, également Vice Président.

Bruno Blanchard, l'encadrant technique a quant lui dévoilé les objectifs sportifs de cette saison :

Clarifier la vision et les objectifs sportifs, avec entre autres cette année un échauffement commun à toutes les équipes, afin de créer une identité BCCFV ;

Favoriser la confiance : chaque coach s'engage après chaque match à faire un bilan écrit de quelques lignes à l'ensemble des parents ;

Communication : Développer une communication positive entre les acteurs (parents, enfants et staff technique)



Valorisation des compétences individuelles, car chaque joueuse où joueur est une richesse unique pour le groupe. ;

Célébrer les victoires, petites où grandes victoires même en cas de défaite, cela nourrit la motivation et ancre la culture de l'équipe.

Durant cette saison, notre équipe fanion reste les séniors filles qui évolue en Région, tout comme nos équipes U15F et U13F qui intègre le championnat régional.

Les séniors garçons évolue cette année en pré régionale tout comme notre équipe séniors filles 2. Nos autres équipes jeunes de U9 à U18 évoluent en championnat départemental avec pour certaines des objectifs de haut de tableau. Venez les encourager dans les salles de Saint Fulgent Chavagnes et Chauché on compte sur vous.

Et pour officialiser le lancement de la saison, tous les licenciés, dirigeants, entraîneurs coachs ont posé pour la photo du club. En plus des maillots, la boutique ouverte pendant tout le week end a permis à tous de découvrir les nouveaux produits, chaussettes, porte clef, tenue entraînement, qu'il est toujours possible de commander sur le site.

Parce qu'au BCCFV , il y a une place pour tous, si vous avez envie de nous rejoindre pour la pratique du Basket, en compétition, en loisirs, sur du 5X5 ou du 3X3, Basket Santé , Basket Tonic, BASKIN ou tout simplement curieux ...

Rendez-vous sur notre site

www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr
où vous trouverez toutes les informations sur la vie du BCCFV.



FCCR

La saison 2025-2026 est lancée !

Notre équipe fanion a réalisé un joli parcours en coupe de France en atteignant le 4e tour, un niveau jamais atteint depuis 17 ans ! Une belle performance qui donne le ton pour la suite de la saison.

En championnat de R3, nos joueurs auront l'occasion de disputer de beaux derbys face à Saint-Fulgent, Les Brouzils et les FOX de Chauché – La Copecagnière. Nous comptons sur le soutien de nos supporters, à domicile comme à l'extérieur, pour pousser l'équipe



Nanachi

La deuxième édition d'Imagin'Gâtine qui a eu lieu début juillet a été un succès, nous remercions tous les participants pour leur présence.



Pour cette rentrée scolaire, nous avons voulu poursuivre notre engagement auprès des jeunes de la commune et des alentours en proposant de nouveau, des ateliers de dessin manga accessibles.

Afin de mieux s'adapter aux horaires de chacun, ces ateliers se déroulent désormais de 18h30 à 19h30 à la salle de la récré les jeudis des semaines impaires. Joren y accueille les enfants et jeunes à partir de 8 ans afin de transmettre sa passion pour les mangas et plus précisément, le dessin.

et aller chercher de précieux points dans une poule qui s'annonce très disputée.

Du côté des manifestations, le club donne rendez-vous le samedi 20 décembre pour son traditionnel **tournoi de futsal** avec un tournoi jeunes en journée et un tournoi seniors en soirée, un bel événement convivial à ne pas manquer !

Allez le FCCR.

Sportivement, Corentin Rousseau
Commission communication
FC Chavagnes - La Rabatelière

Pour plus d'informations sur ces ateliers, vous pouvez le contacter au 07 81 49 50 03.

De son côté, l'association aura le plaisir d'être représentée sur différents salons tels que BD Boum à Blois et ses auteurs dans différentes dédicaces, dont le salon de la BD de Chantonnay le 15 novembre.

Envie de découvrir de nouvelles œuvres, n'hésitez pas à visiter notre boutique en ligne sur nanachi.fr où de nouveaux livres viennent régulièrement compléter le catalogue.



Les astuces de Gilbert et Aurélien

Évolution depuis l'an 2000 ...

Les plantations :

Depuis 25 ans, l'évolution de la commune, tant par la création de lotissements, l'embellissement et de la sécurité routière, a vu le nombre de massifs augmenter.

Face au changement climatique, il a fallu repenser les massifs en adaptant des plantes résistantes, notamment à la sécheresse, peu sensibles à l'excès d'humidité et au froid hivernal, telles que les graminées, et des variétés de vivaces sélectionnées au fil du temps. Il a fallu prendre en compte la réduction progressive, jusqu'à l'interdiction, des désherbants chimiques, ce qui a orienté nos choix vers des vivaces de type couvre-sol, qui permettent de limiter les pousses d'adventices.

Dans un souci d'écologie, il a été décidé d'éliminer les bâches tissées pour les remplacer par des copeaux, en partie produits avec notre propre matériel (broyeur de branches).

Nombre de vivaces plantées depuis 2000 : 10 000
Nombre d'arbustes plantés depuis 2000 : 600
Nombre d'arbres plantés depuis 2000 : 700
Mais aussi 1 km de haies bocagères ont été plantés.

Parmi toutes ces vivaces, un nombre important est produit par nos soins (bouturage, division de touffes, semis).

Les gazon :

Tous les gazons semés actuellement sont composés d'un mélange adapté aux étés plus chauds et secs.

En ce qui concerne le terrain de foot, les différentes réglementations nous ont poussés à changer nos méthodes de travail. L'utilisation de produits

phytosanitaires tels que les désherbants sélectifs est maintenant remplacée par des travaux mécaniques, et l'emploi d'engrais de synthèse est remplacé de façon croissante par des engrais organiques.

Cadre de vie :

Tous ces aménagements ont permis à la commune d'être récompensée par le comité des Villes et Villages Fleuris (VVF) avec l'obtention de la première fleur en 2007, puis de la deuxième en 2016.



Tous les ans, il est malheureusement ramassé, par les agents, environ 500 bouteilles dans la commune, ce qui en représente plus de 12 000 en un quart de siècle. À cela s'ajoutent quelques dépôts sauvages divers.



ADMR

entre Maine et Grasla

L'ADMR VENDEE une offre complète de services

L'ADMR est au service de tous à tous les âges de la vie, offre complète de service d'aide, de santé et d'accompagnement qui respecte vos choix de vie.

Pour l'entretien de la maison mais pas seulement, service de santé, d'accompagnement au handicap, les services de soins seniors, la parentalité et l'enfance.

- Professionnalisme et expertise : nos équipes sont composées de professionnels formés et expérimentés.
- Souplesse et flexibilité : nos services s'adaptent à vos besoins.



Don du sang 15 Dates des collectes sur le secteur

• Vendredi 7 novembre 2025 :

CHAVAGNES-EN-PAILLERS
📍 Salle Polyvalente Emeraude
Rue des Rosiers
⌚ 15:30 - 19:30

• Vendredi 2 janvier 2026 :

SAINT FULGENT
📍 Salle Polyvalente de Chevigné
⌚ 15:30 - 19:30

• Vendredi 6 mars 2026 :

CHAVAGNES-EN-PAILLERS
📍 Salle Polyvalente Emeraude
Rue des Rosiers
⌚ 15:30 - 19:30

Numéros Utiles

• Cabinet infirmier

Séverine Chatellier ☎ 07 85 55 29 44
📍 1 rue de l'Etang - La Rabatelière
⌚ Permanence sans RDV de 7h30 à 7h45 du lundi au samedi

• Don du sang - EFS

☎ 02 51 44 62 34
📍 Centre Hospitalier Les Oudairies
85000 LA ROCHE/YON

www.dondesang.efs.sante.fr

• Permanences pharmacies

⌚ 3237
⌚ 116117

• Urgences

⌚ 15

• Chirurgiens dentistes

⌚ 02 51 46 28 83
week-ends et jours fériés 10h/12h

• Centre anti-poison ☎ 02 41 48 21 21



Enfance

- Ecole Notre Dame de La Salette

📍 9 bis rue du Couvent - La Rabatelière

📞 02 51 42 23 25

larabateliere-nddlsalalette.fr

- Accueil péri-scolaire et de loisirs
"Les P'tits loups"

📍 Rue du Parc - La Rabatelière

📞 02 44 40 71 54

✉️ petits.loups.larabateliere85@outlook.fr

Commerce et services

- Epicerie "Panier Sympa"

📍 1 rue du Parc - La Rabatelière

📞 02 51 48 61 35

- Coiffeur "Salon Mèche en l' Hair"

📍 3 rue du Parc - La Rabatelière

📞 02 51 98 61 50

- Solidarité transport

Président de l'association

👤 Dominique PAQUEREAU

ℹ️ Info en mairie 02 51 42 22 01

- Aide à domicile "ADMR"

📍 4 place des Arcades

85250 Chavagnes-en-Paillers

📞 02 51 61 47 46

paysdestfulgent@admr.org

Permanence : le mardi de 9h à 12h

Horaires déchèteries

- Chavagnes-en-Paillers

⌚ Horaires : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mardi et vendredi : 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

- Saint-Fulgent

⌚ Horaires : Lundi : 10h/12h - 14h/18h

Mercredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Jeudi et vendredi : 14h/18h

✉️ environnement@ccfulgent-essarts.fr

📞 02 51 42 79 31

Se munir de sa carte de déchèterie, elle vous servira également pour récupérer les sacs jaunes lors des permanences.

Loisirs/Communication

- Bibliothèque

📍 Rue de La Petite Maine

✉️ mediatheque-rabateliere@ccfulgent-essarts.fr

⌚ Horaires : Mercredi et samedi : 10h30/12h30

- Comité des fêtes

📍 Rue de l'Industrie

✉️ comitedesfeteslarabateliere@gmail.com

📞 06 73 17 17 79

- Correspondant Ouest France

👤 Cossais Joël

✉️ joel.cossais@orange.fr

📞 06 73 74 74 40

Urbanisme

- ComCom Saint-Fulgent - Les Essarts

📞 02 51 43 81 61

Prise de rendez-vous obligatoire pour toutes questions relatives à l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'environnement, l'assainissement...

⌚ Horaires : 8h30/12h30 - 13h30/17h30
(Vendredi fermeture à 16h30)